

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2020**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Secrétaire de séance : PLANTIER Céline

Présents : PORCHEROT, PONCET, ALBERT, RIVOLLIER, PAWELAK, BERNE, PAUL, CHARRIN, CHOMIENNE, PLANTIER.

Absents : PITIOT (Pouvoir à CHOMIENNE), BERARDO (pouvoir à BERNE), PRIER (pouvoir à PONCET), CROZET, BERGER (pouvoir à PAUL).

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 26 FEVRIER 2020**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 26 février 2020.

**REALISATION D'UN PRET A COURT TERME POUR FINANCER LES TRAVAUX EN ATTENTE DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser auprès du Crédit Mutuel Sud Est un prêt à court terme, dans l'attente de percevoir les subventions des différents financeurs du projet de la nouvelle école, d'un montant de 200 000 € sur une durée de 2 ans maximum. Les conditions de ce prêt sont les suivantes : taux de 0.50 %, les intérêts étant calculés sur la base de 365/365 jours, les frais de dossier s'élèvent à 0.10 % du montant autorisé.

**Décision Modificative n°1 : Augmentation de crédits**

Suite à l'approbation de la réalisation d'un prêt à court terme, il est nécessaire d'augmenter les crédits d'un montant de 200 000 € au compte 1641 et au compte 2313.

**ROUTE FORESTIERE LES BACHASSES : Approbation Avenant n°3**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°3 de la piste forestière les Bâchasses qui concerne la création de fossé, la fourniture et mise en place de passage busé ainsi que la création de renvois d'eau, tout cela pour un montant de 3 182 € HT soit 3 818.40 € TTC.

**QUESTIONS DIVERSES**

**M. le Maire :**

- fait le compte rendu de l'avancement des travaux de la nouvelle école et du restaurant scolaire.
- informe qu'il y a eu des incivilités sur le secteur de la Bredouze (décharge de déchets verts dans le fossé)

**Mme RIVOLLIER :**

- informe qu'elle appelle, environ 25 personnes par semaine de la commune, afin de prendre de leurs nouvelles et de garder le contact malgré le confinement.

**Mme PLANTIER :**

- Demande des informations par rapport au RPI. Mr ALBERT informe que le RPI aura bien lieu mais avec une organisation différente vu le confinement et les réunions qui n'ont pas pu avoir lieu. A savoir, qu'une seule direction et une association de Parents d'Elèves pour les 2 écoles, une mutualisation des moyens mais pas de transfert d'élèves. L'école de Doizieux gardera ses 2 classes et l'école de la Terrasse ses 3 classes, chacune dans leur établissement respectif.

**Mme PAWELAK :**

- informe de la mise en place d'un petit marché le samedi sur la Place de la Platière avec l'auberge du Collet en partenariat avec la Boulangerie et le mercredi à Saint-Just toujours avec l'auberge du Collet et avec Mme COLLIN Laure.
- informe que le restaurant « Les pieds dans l'O » vient de mettre en place la vente de pizzas, desserts et plats préparés à emporter, sur commande, les vendredis, samedis et dimanches soir.

**Mr PONCET :**

- informe que des devis ont été demandés pour la réparation de la benne du camion des services techniques.

La séance est levée à 12h15.